

LE DISPOSITIF

Martin Heidegger, traduit de l'allemand par Servanne Jollivet

Belin | « Po&sie »

2006/1 N° 115 | pages 7 à 24

ISSN 0152-0032

ISBN 9782701144177

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-poesie-2006-1-page-7.htm>

Pour citer cet article :

Martin Heidegger, « Le dispositif », *Po&sie* 2006/1 (N° 115), p. 7-24.
DOI 10.3917/poesi.115.0007

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Heidegger

Avec la publication de la première traduction en français de la conférence que Martin Heidegger prononça à Brême en 1949, « le Dispositif » (*das Gestell*), la revue *Po&sie* reprend la question de la Technique : parce qu'il s'agit de la Technique, parce qu'il s'agit de Heidegger, parce qu'avec la méditation heideggerienne de la Technique il y va de la poésie.

Reprendre la question ? Giorgio Agamben, Françoise Dastur et Hubert L. Dreyfus nous y entraînent aujourd'hui. Dans le prochain numéro de la revue, cette reprise philosophique se poursuivra avec Arnold Gehlen et Karl Jaspers.

Martin Heidegger

Le dispositif

traduit de l'allemand par Servanne Jollivet

Le texte suivant est issu d'un cycle de quatre conférences prononcées en décembre 1949 à Brême, intitulé *Einblick in das was ist* – « Regard en ce qui est » – paru dans le tome 79 de la *Gesamtausgabe, Bremer und Freiburger Vorträge*, Francfort/Main, Klostermann, éd. Petra Jaeger, 1994. Seule une version ultérieure, et intégralement remaniée, *Die Frage nach der Technik*, conférence du 18 novembre 1953 tenue à Munich, était jusqu'ici accessible, traduite par André Préau, sous le titre « La question de la technique », *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958.

Nous désirons ici remercier M. Hermann Heidegger et la maison d'édition Klostermann pour l'autorisation qui nous a été accordée de publier cette traduction, ainsi que Michel Deguy, Claude Romano et Franco Volpi, pour leur aide et leur soutien. Nos remerciements vont également au traducteur italien, Giovanni Gurisatti, ainsi qu'à Jean Vioulac, pour ses précieuses suggestions. Nous reproduisons les notes de Heidegger conformément à l'édition originale.

À l'initiale du chemin qui est le nôtre, il nous est apparu qu'aucune maîtrise des éloignements n'apporte, nulle part, de proximité. Avec la proximité, c'est aussi le lointain qui échappe. Tout est nivelé dans l'absence de distance. Comme nous le voyons à présent plus clairement, la proximité se déploie dans la mesure où la chose met en cause (*das Ding dingt*). La chose met en cause le monde. Mettre en cause est approximer (*nähern*) ce qui tient le monde comme monde dans la proximité. C'est en cette approche que trouve à se déployer la proximité.

Proximité n'est pas brièveté, de même que le lointain n'est pas la longueur de l'éloignement. Le lointain n'est en rien l'abolition de la proximité. Ce n'est que dans l'approche du proche que le lointain éloigne et qu'il est comme tel sauvegardé. Aussi là où ni la chose ne met en cause, ni la proximité, ce faisant, n'approxime, le lointain se tient-il également loin. Dans le même temps, proximité et lointain font défaut. L'absence de distance règne.

Par ce que l'on nomme distance (*Abstand*), nous entendons le parcours entre deux points. Que nous sortions de la maison pour rejoindre l'arbre et l'ombre qu'il dessine, la distance séparant la maison de l'arbre ne dépend pourtant à vrai dire pas de la mesure chiffrée du parcours qui les sépare. La distance réside bien plutôt dans le fait et la manière dont la maison, l'arbre et son ombre, ensemble et l'un par rapport à l'autre, nous concernent, pour autant qu'ils ont prise sur nous (*angehen*). Une telle emprise (*Angang*) s'accorde à la distance (la distanciation) séparant ce qui est présent (*Anwesen*) dans le déploiement même de sa présence (*Anwesen*). Une telle emprise s'accorde à la distance nous séparant de tout ce qui est présent comme de ce qui s'absente. C'est précisément en cette mise à distance (*Abstehen*)

que ce qui est ainsi, de soi, distant nous concerne, qu'il soit la dernière chose à laquelle nous pensions ou qu'il nous touche de près. Et même ce qui, comme il nous arrive de le dire, ne nous regarde pas, nous concerne à sa manière et en une large mesure. Car ce qui est indifférent a en cela prise sur nous que nous passons constamment devant sans nous arrêter et le laissons en plan.

Tout ce qui est présent, comme ce qui s'absente, se caractérise par cette emprise. La distance dépend de l'emprise. L'emprise repose dans la proximité. C'est céder à la facilité que de croire que la distance consiste, de notre point de vue, en un face-à-face [25]. La distance ne semble alors atteinte que dans le vis-à-vis, assurée en l'objectivé qui fait face (*Gegenständige*). Mais l'objectivé n'est que le dernier terme, l'ultime reste de ce qui se tient à distance (*Abständige*). À peine ce qui est présent devient-il l'objectivé de la représentation que l'absence de distance commence, quoique de manière encore imperceptible, à imposer sa domination. En cet objectal (*Gegenständlichen*), nous avons posé devant nous ce qui nous concerne. C'est ainsi que cela nous demeure éloigné, comme nous en demeurons loin. Si c'est d'abord, en apparence, par elle que ce qui est présent peut nous faire rencontre, cette représentation objectale est pourtant déjà, en son déploiement même, une attaque portée à l'encontre de ce qui nous concerne. Dans l'apparence de pur présent qu'offre l'objectivé, ce qui est objectif (*Objektive*), se dissimule l'avidité (*Hab-gier*) qui pousse la représentation calculante à tout s'accaparer. À ce qui est ainsi objectivé ressortissent également les conditions au sein desquelles nous avons rapport à nous-mêmes, nous lançons nos recherches et nous nous analysons. C'est avec la psychologie et la domination de l'explication psychologique que s'amorce le nivellement de ce qui est propre à l'âme et à l'esprit dans ce qui, accessible à chacun à tout moment, marque au fond déjà l'absence de toute distanciation. En ce qu'il domine, ce qui est objectivé ne préserve pas la distance. C'est bien plutôt son absence qui sourd déjà en cette domination et se prépare à affluer. Si la distance dépend bien de l'emprise, là où son absence domine, rien ne nous concerne alors plus en propre. Tout est ramené au trait fondamental de l'équi-valence (*Gleich-Gültigkeit*), que toutes sortes de choses se présentent encore ça et là à nous, tel un éclat perdu. L'emprise de l'équi-valent est ce qui nous emporte dans ce qui nous est égal, lequel n'est ni loin ni proche, pas plus qu'il ne nous échoie en ce qu'il s'éloigne ou se rapproche. L'absence de distanciation a ainsi prise sur l'homme de façon si décisive que cette absence le concerne partout, en son uniformité, de manière identique. L'uniformité de cette emprise à travers l'absence de distance consiste en ce que l'homme ainsi épris ne cesse, chaque fois, de succomber de nouveau à la même vacuité. Ce qui déploie ainsi sa présence hors de toute distance n'en continue pas moins d'avoir prise sur nous et de nous faire face. L'absence de distance a en effet une position (*Stand*) qui lui est propre. Sa permanence (*Ständigkeit*) opère dans l'emprise inquiétante de ce qui est partout équi-valent. Du fait même qu'il y succombe, l'homme y est confronté. Ce qui est sans distance [26] n'est donc jamais sans prendre position. Il n'est que pour autant que tout ce qui est présent fait fonds. Là où le fonds (*Bestand*) gagne en puissance, c'est alors aussi l'objet, en tant qu'il caractérise ce qui est présent, qui est amené à s'effondrer.

Le fonds subsiste (*besteht*). Il subsiste pour autant qu'il est disposé en vue d'une imposition. Tourné vers celle-ci, il peut alors être utilisé. L'utilisation dispose chaque chose par avance de telle sorte que ce qui est ainsi requis succède à ce qui

s'ensuit. C'est ainsi que tout est disposé : à la suite de... La suite est ce faisant commandée par avance comme ce qui en résulte. Ce qui, en résultant, réussit est cette manière de faire suite qui demeure elle-même coupée des suites ultérieures du résultat. Le fonds subsiste ainsi à travers une disposition (*Stellen*) spécifique. Nous la nommons im-position (*Be-Stellen*).

Que signifie « poser, disposer, mettre à disposition » (*stellen*) ? Nous connaissons ce mot à travers des tournures telles représenter quelque chose au sens de proposer, poser au devant (*vor-stellen*), pro-duire quelque chose au sens de le poser à partir d'autre chose (*her-stellen*). Pour autant, nous ne devons pas croire que notre pensée est d'emblée à la hauteur de la portée la plus simple, à peine mesurée, de ces tournures.

Que signifie « poser » ? Commençons d'abord à le penser à partir de la production (*Her-stellen*). Le menuisier produit une table, au même titre qu'il produit un cercueil. Ce qui est pro-duit ne coïncide pas avec le simple confectionné. Ce qui en vient ainsi à être produit relève de ce domaine qui nous concerne, ce en quoi il est posé en une certaine proximité. Dans le village de montagne, le menuisier ne confectionne pas une simple caisse destinée à un cadavre. Le cercueil est déposé (*hin-gestellt*) par avance à la place d'honneur dans la ferme où demeure encore le paysan défunt. En ce lieu, le cercueil est encore « arbre des morts » (*Totenbaum*). En lui la mort du défunt se poursuit, donnant ton, de fond en comble, à la maison, à ceux qui y habitent, à leur clan ainsi qu'à leur voisinage.

Tout est différent dans l'industrie funéraire, motorisée, des grandes villes. Il n'y est pas produit d'arbre des morts.

Un paysan dispose de sa bête de trait afin qu'elle traîne sur les chemins les troncs d'arbres abattus qu'il lui faudra sortir de la forêt. Il n'en dispose afin qu'elle demeure là, en quelque endroit. Il en dispose de telle sorte qu'il vienne ensuite à en faire usage.

Hommes et femmes doivent se soumettre à un emploi. Ils sont ainsi commandés, concernés par un poste qui en dispose, c'est-à-dire qui les requiert. L'un dispose l'autre. [27] Il le mobilise et en dispose. Il exige de lui qu'il l'informe et lui rende des comptes. Il le sollicite. Consentons maintenant à pénétrer plus avant en cette signification du mot « poser » afin de faire l'épreuve de ce qui se donne en cette imposition par laquelle le fonds se positionne, et fait ainsi fonds.

Poser signifie à présent : solliciter, requérir, contraindre à se soumettre. Cette disposition advient comme mise à disposition (*Gestellung*). C'est par cet ordre de mise à disposition que celle-ci s'adresse à l'homme. Mais celui-ci n'est pas, au sein de tout ce qui est présent, le seul à se présenter qui soit ainsi concerné par la mise à disposition.

Une région est mise à disposition, notamment en vue du charbon et du minerais qui y affleurent. Cet affleurement de la roche est vraisemblablement déjà mis en avant dans l'horizon même d'une telle disposition et ce n'est qu'à partir de cet horizon qu'il devient possible de se le représenter. Du minerais qui affleure, estimé en tant que tel sur la base de ce qui se livre, est ainsi tiré de ce qui est requis, sollicité et, par suite, extrait. C'est par une telle disposition que le terrain est investi, par elle assailli. Il est im-posé (*be-stellt*), saisi par la mise à disposition. C'est en ce sens que nous comprenons à présent, comme nous le comprendrons par la suite, le mot imposer (*bestellen*).

Par une telle imposition le pays devient zone charbonnière, le sol, lieu de concentration minière^a. Cette imposition est déjà d'une tout autre forme que celle par laquelle le paysan labourait autrefois son champ. Les activités paysannes ne sollicitent pas les terres arables ; elles laissent bien plutôt libre essor à ce qui a été semé pour croître ; elles le sauvegardent en sa croissance. Entre-temps, le labour des champs s'est pourtant lui aussi mué en im-position, identique à celle qui dispose l'air en azote, le sol en charbon et en minerai, le minerai en uranium, l'uranium en énergie atomique et cette dernière en destruction disponible sur commande (*bestellbar*). Le travail des champs n'est désormais qu'une industrie agro-alimentaire motorisée, le Même dans le déploiement de son essence (*im Wesen das Selbe*) que la fabrication de cadavres dans des chambres à gaz et dans des camps d'extermination, le Même que les blocus visant à réduire des pays entiers à la famine, le même que la fabrication de bombes à hydrogène.

[28] Mais où, en l'occurrence, va donc le charbon une fois extrait de la zone charbonnière ? Il n'est pas déposé, comme la cruche sur la table. De même que le sol est mis à disposition sous forme de charbon, le charbon est quant à lui requis, c'est-à-dire sollicité afin de livrer de la chaleur ; ce en quoi cette même chaleur est déjà disposée à fournir de la vapeur dont la pression actionne l'engrenage par lequel une usine est mise en activité, elle-même requise pour le fonctionnement des machines qui produiront les outils par lesquels, en retour, les machines seront mises en état de marche et entretenues.

Le fait de disposer d'une chose pousse à disposer d'autre chose, ce en quoi la mise à disposition s'en empare. Celle-ci ne procède pas d'une simple succession d'actions par lesquelles les choses seraient ainsi disposées. En son déploiement, la mise à disposition advient par avance et en secret. C'est seulement en cela qu'elle permet de planifier et de mesurer, pour les rendre ensuite utilisables, les projets singuliers liés à ces dispositions particulières. Mais où mène donc alors finalement cet enchaînement de l'imposition ?

La centrale hydraulique est située sur le fleuve. Elle en dispose de façon à ce qu'il lui livre la pression hydraulique dont disposeront à leur tour les turbines pour fonctionner, afflux rotatif qui met en mouvement les machines, dont l'engrenage produira le courant électrique par lequel la centrale régionale et son réseau électrique pourront ensuite acheminer le courant^b. La centrale électrique sur le Rhin, le barrage, les turbines, les machines génératrices de courant, les installations de distribution, le réseau électrique – toutes ces installations, ainsi que d'autres encore, dans la mesure où elles sont disposées sur place et sur le champ, ne sont ce qu'elles sont pas tant en vue de déployer leur présence^c que d'être ainsi, et pour cela seulement, mises à disposition en vue d'autre chose.

Seul ce qui est ainsi im-posé, afin qu'on puisse en disposer sur place et sur le champ, subsiste comme fonds, et est, en ce sens, mis en réserve (*beständig*)^d. Ce qui est ainsi mis en réserve dépend de la disponibilité (*Bestellbarkeit*) intégrale inhérente à une telle mise à disposition.

a. le sol, le pays – le dépaysement (*Heimatlose*) du fonds !

b. le fonds

c. en quel mode ?

d. la centrale pensée en un certain sens du fonds disponible, à savoir non pas comme ce qui se perpétue constamment

De nouveau interrogeons-nous : où mène finalement l'enchaînement d'une telle imposition ? Elle ne mène à rien ; car l'imposition [29] ne produit rien qui serait en mesure et en droit de déployer en soi sa présence en dehors de ce qui est ainsi requis. Ce qui est im-posé (*Be-stellte*) est par conséquent toujours déjà, et uniquement, mis à disposition en vue de disposer, en un enchaînement qui réussit, d'autre chose à sa suite. L'enchaînement de l'imposition ne mène à rien ; il ne mène bien plutôt qu'à sa propre circularité et ce n'est qu'en elle que ce qui est disponible trouve son fonds. Le courant du Rhin par ex. n'existe qu'en tant qu'il est commandé par ce qui a été nommé imposition. La centrale hydraulique n'est pas bâtie sur le Rhin mais c'est le fleuve en tant que courant qui est, à l'inverse, canalisé dans la centrale, réduit à n'être que ce qu'il est qu'à partir du déploiement de celle-ci. Si l'on veut mesurer un tant soit peu l'énormité de ce qui règne ici, arrêtons-nous, ne serait-ce qu'un instant, sur l'opposition qui se donne à voir à travers ces deux formulations : le Rhin, en tant qu'il est canalisé dans la centrale et « le Rhin », tel qu'il en est question dans l'œuvre éponyme qu'est l'hymne de Hölderlin.

Le fonds subsiste. Il subsiste dans l'imposition. Qu'est donc en elle-même cette imposition ? Elle se caractérise, en son positionnement même, par la sollicitation par laquelle est tiré ce qui est requis, ce en quoi elle devient extraction. Cela se produit avec le charbon, avec le minerai, avec le pétrole, avec les torrents et les lacs, avec l'air. On dit que la terre est exploitée eu égard aux matières et énergies premières qu'elle recèle, sans manquer alors d'ajouter que l'exploitation est bien le lot de l'activité humaine.

L'imposition ne dépendrait par conséquent que de la pure machination (*Machenschaft*) de l'homme telle qu'elle s'accomplit sous forme d'exploitation. C'est ainsi qu'apparaît tout d'abord l'imposition du fonds et ce, aussi longtemps que nous nous la représentons dans l'horizon de nos croyances quotidiennes. Cette apparence, qui nous porte à penser que l'imposition ne proviendrait en son déploiement que d'une humaine machination, que viendrait caractériser l'exploitation, est même inévitable. Elle demeure pourtant pure illusion.

L'imposition met à disposition. Elle sollicite. Si nous la pensons en son déploiement et non selon de possibles effets, il n'en va pourtant aucunement d'un quelconque butin ou gain, mais toujours de ce qui est disponible. « Toujours », cela signifie ici [30] par avance, en tant que cela ressortit au déploiement de son essence ; aussi n'est-ce que parce que l'imposition a par avance entraîné brutalement tout ce qui est présent en une entière disponibilité, l'y mettant ainsi à disposition, que l'imposition est elle-même amenée à passer de ce qui est alors disponible à ce qui lui succède, que ce qui est présent soit déjà d'une certaine façon mis ou non à disposition dans tel ou tel cas particulier. Surpassant tout, cette violence de l'imposition ne fait alors plus qu'entraîner à sa suite des actions isolées. La violence qui lui est propre laisse donc supposer que ce qui est ici nommé « imposition » n'est pas un fait purement *humain*, même si l'homme participe lui-même de son effectuation.

La question qui demeure est celle de savoir de quelle manière l'homme est déjà intégré dans le déploiement de cette imposition. Mais que signifie ici : « l'homme » ? « L'homme » n'existe pas, nulle part. Supposons cependant que les hommes

e. en rapport à la technique comme τέχνη – ἀλήθεια (ἀ-λήθεια)

sollicitent l'énergie hydraulique du fleuve en vue de la convertir en pression et en disposent afin de générer du courant électrique, ils ne peuvent alors le faire que dans la mesure où ils sont déjà eux-mêmes commandés, en vue même de cette imposition. Les hommes sont par conséquent déjà sollicités, en leur rapport même à ce qui est présent, à se le représenter par avance et, ce faisant, partout et en permanence, comme ce qui, disponible, ressortit à cette imposition. Dans la mesure où ce qui est présent est d'emblée mis à disposition, dans la représentation humaine, comme ce qui est disponible pour le compte de l'imposition, l'homme demeure alors, en son déploiement même, fût-il ou non de nature scientifique, lui-même commandé pour cette imposition, astreint à commander ce qui est disponible.

L'homme lui-même se tient désormais^f dans une telle mise à disposition. Il s'est offert à son effectuation. Il attend à son tour d'assumer et d'effectuer une telle imposition et en est, à ce titre, l'employé (*Angestellte*). Individuellement et en masse, les hommes y sont donc, une fois retenus, astreints. L'homme est désormais le préposé (*Bestellte*) qui œuvre dans, par et pour cette imposition.

L'imposition n'est pas de l'ordre d'un agissement humain (*Gemächte*) ; car il faut que l'action humaine, qui chaque fois co-opère au sein de cette imposition, soit, [31] pour ce faire, déjà à travers elle disponible pour les occupations qui lui incombent.

Par cette mise à disposition, ce ne sont pas seulement les matières premières et énergies naturelles dont l'imposition s'empare. Elle atteint aussi bien l'homme en son destin. L'homme est ainsi requis, en son déploiement, à prendre part, de façon proprement humaine, à l'effectuation de cette imposition. Celle-ci a prise sur la nature et sur l'histoire, elle concerne tout ce qui est, quel que soit son mode de présence. Ce qui est présent est comme tel disposé en vue de sa disponibilité et représenté, ce faisant, par avance comme ce qui, permanent^g (*Ständige*), ne se déploie en sa position même, qu'à partir de l'imposition. Ce qui est ainsi permanent et en permanence présent est le fonds.

Aussi l'imposition ne se laisse-t-elle jamais expliquer par un quelconque fonds, conçu isolément ; elle ne se laisse pas plus représenter à partir de ce qui, leur étant commun, ne ferait que surplomber les stocks en réserve. L'imposition ne se laisse nullement expliquer, à savoir ne se laisse pas reconduire à une quelconque évidence que nous mettrions soudainement sur le compte de ce qui nous est tout simplement ordinairement connu et qui vaut habituellement pour être incontestable. Ce que nous avons l'habitude d'expliquer à partir d'une telle évidence est par là confié à la seule inadvertance et irréflexion. Aussi devons-nous cesser de vouloir expliquer l'imposition par où le fonds se déploie^h. Il nous faut bien plutôt tenter de faire, au préalable, l'épreuve du déploiement de son essence encore pensée.

Pour ce faire, il est nécessaire que nous prêtions attention à la façon dont l'imposition s'empare par avance de tout ce qui est : la nature et l'histoire, l'humain et le divin ; car si aujourd'hui une théologie mal avisée se sert des résultats

f. peu clair – désormais essentiellement pensé sur le mode du dispositif

g. ce qui est ainsi mis à disposition et en ce sens

h. en quelle mesure l'explication nous éloigne de la chose

de la physique atomique moderne afin de prouver, en s'y aidant, l'existence de dieu, Dieu ressortit alors en cela lui-même au domaine de ce qui est disponible.

Par la mise à disposition, l'imposition concerne, en sa présenceⁱ même, [32] tout ce qui est présent. L'imposition est tournée vers une unique chose, *versus unum*, à savoir : faire de la *totalité une* (*das Eine Ganze*) de ce qui est présent un fonds de réserve. L'imposition est en soi 'universelle' (*universal*). Elle rassemble en soi toutes les manières possibles d'en disposer ainsi que toutes les modalités de leur enchaînement. En visant à assurer de manière intégrale un fonds à la disponibilité de *tout* ce qui est présent, l'imposition s'est déjà en soi unifiée en tant que fonds.

Le rassemblement de montagnes, en ce qu'il trouve déjà en lui-même, et jamais en sus, sa propre cohésion, nous le nommons « massif montagneux » (*Gebirge*). Le rassemblement des modalités selon lesquelles nous sommes disposés, et pouvons nous sentir de telle et telle façon, nous le nommons « l'âme » (*Gemüt*).

Le rassemblement unifié à partir de lui-même de la disposition au sein duquel tout ce qui est disponible se déploie en son fonds, nous le nommons à présent « le dis-positif » (*Ge-Stell*).

Désormais, ce mot ne nomme plus un objet isolé à l'instar d'une étagère ou d'un puits à poulie^j. Le dis-positif ne nomme pas plus, à présent, un quelconque subsidé (*Beständiges*) qui ressortirait au fonds ainsi commandé. Le dis-positif nomme l'imposition "universelle"^k, unifiée à partir d'elle-même, de l'entière disponibilité de tout ce qui est présent en sa totalité. La circularité d'une telle imposition advient à soi dans le dis-positif et en tant que tel.

Dans le dis-positif, tout ce qui est présent devient, en sa présence même, fonds de réserve. Le dis-positif entraîne en permanence ce qui est disponible dans la circularité de l'imposition, l'y tient ferme et le dépose (*abstellen*) ainsi, dans le fonds, à l'état de subsidé. En un tel dépôt, ce qui est mis en réserve ne sort pas du cercle de ce positionnement. S'il y est ainsi mis en dépôt, c'est pour être ramené dans la disponibilité qui en résulte, à savoir en tant qu'il s'intègre en retour à l'imposition.

Le dispositif met à disposition (*stellt*). Il rassemble tout brutalement en le rendant disponible. L'accumulant, il emporte tout ce qui est présent en cette disponibilité et c'est à ce titre qu'en lui trouve à s'unifier le mouvement même de cette accumulation (*Raffen*). Ce qu'est le dis-positif : le rassemblement de ce qui a été ainsi accumulé (*Gerafft*). Mais [33] jamais cette accumulation ne fait qu'amasser le fonds qui subsiste. Accumulant ce qui est ainsi commandé, elle le rejette bien plutôt en permanence dans le cercle de sa possible mise à disposition. En sa disponibilité même, chaque chose dispose d'autre chose. Chacune pousse l'autre à surgir ; à ceci près qu'elle le pousse loin devant, à rejoindre l'imposition.

La disposition, en soi unifiée, du dis-positif est ce qui rassemble, en sa circularité même, ce qui se met ainsi de soi en mouvement. Le dis-positif s'apparente ainsi à un engrenage. Rassemblée, l'accumulation accumule, déportant tout ce faisant dans la mise en action de ce qui est activé.

i. son déploiement de présence (*Anwesen*) – pourquoi, d'où ?

j. faire ressortir de manière plus incisive encore le montage, l'armature, le support qui permet à l'ensemble de s'ajouter ; l'ossature

k. qui rassemble en unifiant

Le dis-positif se déploie comme l'accumulation par laquelle l'engrenage commande la disponibilité permanente de l'entièreté du fonds.

Ce que nous pensons ainsi comme *le dis-positif* est l'essence déployée de la technique.

Nous disons « la technique » et entendons par là la technique moderne, que l'on caractérise volontiers comme la technique de l'énergie motrice. Cette caractérisation n'est assurément pas fausse. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle recèle encore de vérité ; car elle ne fait pas signe vers le déploiement d'essence de la technique moderne, notamment parce que la manière dont elle est représentée, et dont provient cette caractérisation de la technique moderne comme technique de l'énergie motrice, ne peut jamais nous laisser voir son déploiement, ni nous permettre d'y pénétrer. On croit que la technique moderne est, à la différence de tout ce qui l'a devancé, déterminée par la machine. Et si c'était l'inverse ? Ce n'est pas par la machine que la technique moderne est ce qu'elle est, mais c'est la machine qui ne doit ce qu'elle est et comment elle l'est qu'à cette essence déployée de la technique. Rien n'est par là encore dit de l'essence de la technique moderne si on se la représente comme une mécanique.

En tant que tel, le dis-positif ne dispose justement par avance de l'ensemble du fonds qu'en tant qu'il subsiste à travers la machine. Dans quelle mesure ? Le dis-positif est ce qui rassemble en unifiant l'accumulation qui caractérise l'engrenage par lequel ce qui est disponible est mis en réserve, en un mouvement qui n'est lui-même requis qu'afin d'être mis à disposition sur place et sur le champ. Le dis-positif est ce qui rassemble l'imposition, en soi circulaire, de ce qui est disponible. Il est en soi le mouvement par lequel l'imposition, en son mouvement d'accumulation, met en circulation et en action ce qui est disponible en vue de l'imposer. Le dis-positif dispose ainsi tout en vue de l'uniformiser en le rendant disponible, de telle sorte qu'il soit redispósé en permanence [34] sous une forme identique, à savoir ramené à ce qui, en sa disponibilité, est uniforme.

C'est en cette mise en circulation de l'imposition que le dis-positif compose (*erstellen*) en lui-même la manière dont la machine se déploie. À celle-ci ressortit la rotation, sans pourtant qu'elle ait nécessairement forme circulaire ; car la roue est déterminée à partir de la rotation, et non la rotation à partir des roues.

La rotation est le mouvement circulaire qui, faisant retour sur soi, met en mouvement ce qui est disponible (combustible), en l'amenant dans l'imposition (force motrice). La rotation de la machine est requise, c'est-à-dire sollicitée et mise en réserve dans la circulation, telle qu'elle relève elle-même, en sa mise en action, de ce déploiement d'essence qui caractérise le dis-positif.

Bien avant que le premier moteur ait été inventé et mis en marche, aux alentours de la fin du XVIII^e siècle en Angleterre, le dis-positif, pensé comme l'essence déployée de la technique, était, bien qu'encore en retrait, déjà en marche. Cela signifie que l'essence de la technique régnait déjà autrefois, ne serait qu'en ce qu'elle ouvrait (*lichten*) au domaine au sein duquel celle-ci pouvait en général se mettre en quête d'inventions, telles les machines productrices d'énergie, et s'y essayer¹.

1. une des conséquences essentielles de cette éclaircie (*Lichtung*) est la physique moderne – en tant qu'elle repose dans l'objectivité (*Gegenständlichkeit*) ; – sa sphère étant elle-même inventivité

Aussi professionnelle soit notre description des machines les plus modernes et exacte la manière dont nous en expliquons la construction, nous ne saisissons jamais la machine que de façon technique. Nous ne pensons jamais la machine à partir du *déploiement d'essence* de la technique. Cette essence n'est toutefois en son déploiement même rien de technique. Toute construction de machine se meut d'emblée dans cet espace de déploiement (*Wesensraum*) de la technique. En tant que construction technique, elle ne peut cependant jamais en projeter (*entwerfen*) l'essence. C'est tout aussi impossible que de tenter, avec des moyens mathématiques, de calculer comment les mathématiques déploient leur essence ou de tenter de circonscrire l'essence déployée de l'histoire à partir de recherches historiques.

[35] Sur ce chemin qui est le nôtre, il doit nous suffire ici d'indiquer le lieu essentiel (*Wesensort*) de la machine. La machine n'est rien qui, détaché, déploie pour soi sa présence. Elle ne se réduit aucunement à une sorte d'outil ou d'attirail plus complexe, à un simple rouage qui se mettrait lui-même en marche, à la différence du rouet de la paysanne ou de la roue à godets qui sert en Chine, dans les champs de riz. La machine ne se contente pas en général de prendre le relais des ustensiles et des outils. Elle ressortit à ce titre d'autant moins à un objet qu'elle n'est requise que dans la mesure où elle marche. Elle marche dans la mesure où elle fonctionne. Elle fonctionne dans la mise en marche de ce qui est ainsi actionné. Cet actionnement opère comme mise en mouvement de l'imposition de ce qui est disponible. Lorsque la machine s'arrête, son interruption marque un certain état de l'engrenage, de son arrêt ou de son dysfonctionnement. Les machines font à ce titre partie intégrante d'une machinerie (*Maschinerie*), bien que celle-ci ne soit pas pur amas de machines. La machinerie fonctionne à partir de l'engrenage et de son accumulation, par laquelle le dis-positif commande le fonds.

Même si cela n'est pas immédiatement et de suite perceptible, le dispositif a déjà par avance supprimé toutes les dispositions dont dépendaient autrefois le rouet et le moulin. Par sa machinerie, le dis-positif commande par avance une disposition d'un ordre et d'une espèce tout autres. N'en vient ainsi à faire fonds que ce qui est disponible sur place et sur le champ de manière uniforme.

Aussi la manière dont la machine produit elle-même quelque chose est-elle essentiellement différente du savoir-faire artisanal, si tant est que l'on suppose qu'il y ait encore au sein du dis-positif quelque chose de tel qu'une fabrication (*Herstellen*).

Les tracteurs et les automobiles sortent de l'usine, lancés en série, pièce par pièce. Où se trouve donc, une fois sorti, ce qui est ainsi exposé (*Herausgestellte*) ? Où donc, comment en vient-on à le positionner ?

Exposée, l'automobile l'est de telle sorte qu'elle peut être livrée sur place et sur le champ, c'est-à-dire de suite et en permanence. Elle n'est pas produite afin d'être disposée là et d'y demeurer à l'instar de la cruche. L'automobile est bien plutôt mise à disposition afin d'être écoulée, à savoir comme ce qui, disponible, peut de son côté être sollicité [36], pour être notamment ensuite expédié, venant ainsi alimenter le trafic.

Ce qu'elle expose ainsi pièce par pièce, la machine l'entrepasse (*einstellen*) dans le fonds de ce qui est disponible. Ce qui est ainsi exposé est pièce qui ressortit au fonds, pièce de rechange, subsidiaire (*Bestand-Stück*). Ce mot est désormais pris en un sens nouveau, plus rigoureux.

La pièce (*Stück*) diffère de la partie (*Teil*). La partie se partage le tout avec d'autres parties. Elle prend part au tout, en fait partie intégrante^m. La pièce, au contraire, est détachée, voire en tant que telle totalement coupée des autres pièces. Elle ne participe jamais avec celles-ci à un tout, pas plus qu'elle ne se partage le fonds avec d'autres pièces semblables. C'est bien plutôt le fonds qui est mis en pièces afin d'accéder à ce qui est disponible. La mise en pièces ne morcelle pas mais génère justement le fonds même des pièces de réserve. Chacune d'entre elles est enchâssée et confinée dans la circularité de sa possible imposition. Cet isolement des pièces les unes avec les autres correspond à la manière dont chaque pièce, ainsi détachée, est confinée dans l'actionnement même de cette impositionⁿ.

Voudrait-on réunir, l'une après l'autre, les pièces qui constituent comme telles les automobiles et les agencer (*Wegstellen*) dans un endroit quelconque que les pièces seraient alors arrachées à la circularité de leur disponibilité. En résulterait une sorte de cimetière d'automobiles. Bien différent est le parking dans lequel chaque voiture est, en sa disponibilité même, à portée de la main, pièce mise à disposition d'un fonds commandé par l'imposition.

Les pièces de rechange sont, de pièce en pièce, identiques. Cette uniformité est requise par ce qui les caractérise comme pièce. En tant qu'elles sont identiques, les pièces sont coupées, de façon la plus extrême, les unes des autres ; c'est justement ainsi qu'elles accroissent et garantissent leur caractère de pièce. L'uniformité permet ainsi qu'une pièce soit tout simplement échangée contre une autre, à savoir qu'elle le soit et puisse l'être aussitôt sur place et sur le champ. Une pièce peut être [37] remplacée par une autre. C'est déjà en vue de son possible remplacement que la pièce est comme telle requise. Etre pièce de rechange signifie que ce qui est ainsi détaché en tant que pièce est confiné, de manière interchangeable, en une imposition.

De même, ce que nous nommons "partie" de la machine n'est, rigoureusement pensée, jamais non plus une partie. Elle s'enchâsse certes dans l'engrenage mais en tant que pièce interchangeable. En revanche ma main n'est pas une pièce qui m'appartient. Je suis moi-même, en chacun des gestes de ma main, ce que je suis à chaque fois en mon entier.

Sous le nom de « pièce » nous nous représentons habituellement quelque chose d'inerte, bien que l'on parle aussi de pièce de bétail. Les pièces de rechange sont cependant chaque fois enchâssées dans une imposition et, par elle, mises à disposition. À ce qui est ainsi requis appartient à vrai dire aussi l'homme, du moins à sa manière, qu'il ne fasse que se servir des machines ou qu'au sein de l'imposition qu'est la machinerie, lui-même les fabrique et les construise^o. À cette époque du monde marquée par la domination de la technique, l'homme est, du fait même de son déploiement, astreint à s'engager dans cette essence déployée de la technique, dans le dis-positif et à se soumettre à son imposition. L'homme est à sa manière pièce de ce fonds, au sens étroit du terme.

Au sein de cette imposition du fonds, l'homme est interchangeable. Le penser comme pièce du fonds, c'est donc toujours déjà présupposer qu'il puisse devenir,

m. elle en complète la totalité

n. l'unité du fonds – comment ?

o. ce en quoi il le fait excellemment – malgré sa totale uniformité

en sa fonction même, l'agent permanent de cette imposition, le fonctionnaire (*Funktionnär*). L'homme ressortit cependant au dis-positif selon un tout autre mode que la machine. Ce mode peut devenir inhumain^p. L'*inhumain* ne cesse pourtant d'être encore *inhumain*. Jamais l'homme ne deviendra machine. L'*inhumain*, qui ne cesse d'être propre à l'homme, est à vrai dire plus inquiétant encore, parce que plus malfaisant et plus funeste encore que l'homme qui ne serait que machine.

L'homme qui vit en cette époque est pourtant requis dans le dis-positif, même s'il ne se tient pas directement devant des machines ou ne contribue pas, à l'usine, à l'actionnement d'une machinerie. Le garde-forestier, par ex., qui [38] comptabilise le bois coupé dans la forêt et qui, selon les apparences, continue de parcourir à l'identique les mêmes chemins que son grand-père, est aujourd'hui requis par l'exploitation industrielle du bois. Il est, qu'il le sache ou non, à sa manière une pièce de ce fonds destiné à la fabrication de cellulose et à sa possible mise à disposition pour la production du papier qui sera ensuite destiné aux journaux et aux magazines illustrés, eux-mêmes produits, ce faisant, pour être avalés comme tels par l'opinion publique.

Au fonds de cette imposition par laquelle l'opinion publique est comme telle mobilisée, sollicitée et, ce faisant seulement en cela in-formée (*eingrichtet*), ressortissent également la radio et le cinéma. Leur machinerie est également faite de pièces de ce fonds par lequel tout devient public, venant ainsi imposer (*bestellen*) sans distinction l'opinion publique pour tout un chacun. Parmi les pièces qui constituent ce fonds propre à l'in-formation et au contrôle de l'opinion publique, se trouve non seulement ce qui est d'ordre machinique mais, d'une certaine manière, aussi les employés de cette entreprise, le conseil radiophonique y compris. Ce dernier est requis par le fonds que l'on nomme radiodiffusion, c'est-à-dire sollicité en vue de commander cette entreprise et c'est en tant que pièce de ce fonds qu'il y est confiné. Supposons que, dans un cas de figure improbable, le conseil radiophonique prenne le parti de supprimer la radiodiffusion. Il serait destitué du jour au lendemain et ce, pour la simple et bonne raison qu'il n'est ce qu'il est qu'en tant qu'il est préposé au fonds en ce dis-positif qui commande l'opinion publique.

Tout auditeur qui tourne l'interrupteur de sa radio est, dans l'isolement qui caractérise toute pièce en tant que pièce de rechange, séparé comme pièce de ce fonds dans lequel il demeure confiné, même s'il continue de croire qu'allumer et éteindre son appareil relève pleinement de sa liberté. Libre, il ne continue de l'être que dans la mesure où il lui faut chaque fois s'affranchir de la pression exercée par l'opinion publique, tout en sachant qu'elle demeure inévitable.

Ce n'est désormais plus de façon incidente que les hommes sont également pièces de ce fonds qu'est la radiodiffusion. Ils sont, en leur déploiement même, déjà disposés à être ainsi, de manière subsidiaire, caractérisés comme pièces. Supposons de nouveau, situation encore plus invraisemblable que la précédente, que [39] disparaissent de la terre, partout, en tout lieu, les appareils de radio – qui pourrait alors s'imaginer la perplexité, l'ennui, le vide qui envahiraient tout d'un coup l'homme, venant bouleverser de part en part son quotidien ?

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de condamner ni les auditeurs de radio ni la radio elle-même. Il ne s'agit que de faire observer qu'en ce fonds qui s'appelle radio, règne

p. et il l'est devenu

une imposition qui, disposant, porte atteinte à ce qu'est l'homme en son déploiement. C'est parce qu'il en est ainsi, et parce que l'homme n'en décide jamais seul par lui-même que l'imposition du fonds, le dis-positif, la technique en tant qu'elle déploie son essence, ne peuvent alors se réduire à quelque chose d'humain. C'est la raison pour laquelle on se fourvoie de façon irréversible lorsque l'on tente de faire dériver la technique de l'intelligence humaine et, qui plus est, de l'intelligence artisanale. Ce qui est artisanal présuppose les *ars*, les *ars* présupposent la τέχνη, celle-ci présupposant elle-même le déploiement d'essence de ce qui ressortit à la *technê* (*Technehafte*).

Le fonds du dis-positif est constitué de pièces de rechange et du mode de leur imposition. Les pièces sont ce qui, du fonds, est mis en réserve (*Beständige*). Aussi nous faut-il penser leur mise en réserve (*Beständigkeit*) à partir de la seule essence déployée de ce fonds, c'est-à-dire à partir du dis-positif.

On représente d'ordinaire ce qui est mis en réserve comme ce qui subsiste. Tel est ce qui est présent à tout moment. Mais ce qui est ainsi présent peut concerner l'homme selon différentes modalités de présence. Ces différents modes déterminent les époques de l'histoire de l'être (*Seyngeschichte*) occidentale. Ce qui est présent peut se déployer comme ce qui advient de lui-même du cèlement (*Verborgenheit*), surgissant dans l'ouvert décelé (*Unverborgenheit*). Ce qui est ainsi présent, nous le nommons, dans le déploiement même de sa présence, l'advenu (*Herstand*).

Ce qui est présent peut se manifester comme ce que crée le Créateur, étant lui-même omniprésent en tout et en permanence. Ce qui est présent peut également se présenter comme ce que produit pour elle-même la représentation humaine, comme ce qui lui fait face. Ce qui est présent devient ainsi l'objectif de la représentation ; la représentation est comprise comme le *percipere* du *cogitare* de l'*ego cogito* [40] de la *conscientia*, de la conscience, de la conscience de soi qui est celle d'un sujet. L'objet est ainsi ce qui est objectif (*Objekt*) pour le sujet.

Mais ce qui est présent peut tout aussi bien être ce qui est mis en réserve, au sens des pièces de rechange constitutives de ce fonds, lui-même en permanence disponible en cette disposition à travers laquelle règne le dis-positif.

Le dis-positif est l'essence déployée de la technique. Sa disposition est 'universelle'. Elle s'adresse à la totalité une de tout ce qui est présent. Le dis-positif impose alors la manière dont chaque chose déploie désormais sa présence. Tout ce qui est l'est comme pièce de ce fonds, selon les modalités les plus variées et la façon dont elles se déclinent, de manière manifeste ou encore celée, dans l'imposition du dis-positif. Ce qui est mis en réserve fait fonds sur la possibilité d'un remplacement par ce qui est commandé à l'identique.

L'essence déployée de la technique est dis-positif. Le dis-positif commande. Par la mise à disposition, il im-pose ce qui est présent. Le dis-positif commande ce qui est présent en fonds de réserve. Ce qui, du fonds, est ainsi mis en réserve, ce sont les pièces de rechange dont la mise en réserve réside en leur remplaçabilité, disponible sur commande, à travers ce qui, sur place et sur le champ, demeure en permanence à l'identique. Il convient ici pourtant de réfléchir. Si l'essence de la technique consiste en son déploiement même dans le dis-positif, il lui revient pourtant de disposer des énergies et matières premières naturelles, à savoir de solliciter tout ce qui, extrait, est par elle promu comme ce qui fructifie, ce qui montre justement que la technique n'est pas, en son essence même, 'universelle'. Les éner-

gies et matières naturelles opposent à la technique une limite si décisive que la technique continue de dépendre de la nature, comme source et réserve du fonds technique. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons affirmer que tout ce qui est présent se déploie sur le mode de ce qui est ainsi mis en réserve, tel qu'il se positionne dans l'imposition du dis-positif. Celui-ci n'a pas prise sur tout ce qui est présent. La technique n'est qu'une réalité parmi d'autres. Elle est bien loin encore de constituer la réalité de tout ce qui est réel.

Qu'en est-il de ce déploiement de la technique ? Est-il "universel" ou [41] ne l'est-il pas ? Quel rapport la technique et la nature entretiennent-elles ?

Qu'est donc la nature, si elle doit déployer elle-même sa présence hors du domaine constitué par le fonds technique, comme ce à quoi l'imposition est toujours de nouveau contrainte de revenir ? Comment la nature déploie-t-elle sa présence dans la mesure où la technique, qui en dépend, prélève en elle les forces et les matières premières destinées à ses centrales électriques ? Que deviennent les énergies naturelles mises à disposition dans la technique ? Les sciences naturelles y répondent. La discipline scientifique fondamentale qui traite du monde physique est la physique, laquelle ne nous dit, à vrai dire, rien de plus sur ce déploiement de l'énergie. Mais la physique donne à la pensée l'occasion de se consacrer, comme la science naturelle se la représente, à ce qu'elle nomme « force » (*Kraft*). Physiquement, la force naturelle n'est appréhendable qu'à partir de son effectuation ; car ce n'est qu'en son effectuation que peut être évaluée la force de l'énergie. Dans une telle évaluation, cette force est objectivée et, pour les sciences naturelles, seul importe l'objet ainsi évalué. La nature est représentée comme ce qui, mesuré et nommé, est effectif et c'est en ses effets qu'elle déploie objectivement sa présence. Ce qu'elle effectue ne vaut alors en retour qu'en ce qui est présent, s'effectuant lui-même et se révélant susceptible d'une quelconque efficacité. Ce qui est naturellement présent est alors ce qui est effectivement réel (*Wirkliche*). Est effectivement réel ce qui a une efficacité. La présence ainsi déployée de la nature fait fonds sur cette efficacité. Par elle la nature peut apporter quelque chose sur place et sur le champ, c'est-à-dire donner lieu à un résultat.

La force est donc ce qui dispose de quelque chose de telle sorte qu'autre chose s'ensuive et réussisse de façon totalement maîtrisée. La physique se représente les forces naturelles à partir du positionnement par lequel le dis-positif dispose ce qui est présent. La nature fait ainsi, et seulement ainsi, face à la technique de telle sorte qu'elle consiste en un système d'imposition que l'efficacité requise tend à faire fructifier. Cette essence ainsi déployée de la nature a été pensée, pour la première fois et de façon déterminante par Kant, bien qu'il ne soit pas remonté jusqu'au dispositif. L'efficacité du réel – la nature – n'est rien d'autre que l'impossibilité (*Bestellfähigkeit*) qui vise à un résultat. Cela veut dire que la nature ne fait pas face à la technique comme ce qui, indéterminé, est en soi présent. [42] Elle ne fait aucunement face à la technique comme un objet que l'on n'exploite qu'occasionnellement. À l'époque de la technique, la nature fait d'emblée, à même le fonds de ce qui est disponible, partie intégrante du dis-positif^q.

q. la physique atomique

Il se peut que cela vaille à la rigueur, pourrait-on répliquer, pour les forces naturelles qui sont, pour ainsi dire, soutirées à la nature par la technique. Les matières premières naturelles se tiendraient en effet depuis bien longtemps hors du fonds technique, bien avant que celle-ci ne débute. La chimie ne ferait elle-même par suite que constater ce que les matières sont en soi, en leur réalité objective.

Mais comment la science considère-t-elle donc la matière première (*Stoff*) de la nature ? Elle se la représente comme matériau (*Materie*). Quel est le trait physique fondamental de la matière ? C'est l'inertie. Qu'entend la physique par le terme d'inertie ? Représentée physiquement, l'inertie est la persévérance dans l'état de mouvement. Cela peut valoir tout aussi bien du repos, lequel vaut, physiquement et arithmétiquement, comme un cas-limite du mouvement. L'inertie est résistance contre toute variation de mouvement, la résistance elle-même réaction à l'encontre de toute accélération du mouvement. La matière première est représentée comme matériau dans l'horizon du mouvement et eu égard à son efficace, c'est-à-dire à partir de la force ainsi dépensée, à savoir nécessairement disposée à modifier l'état de mouvement correspondant, *a fortiori* afin d'en commander un autre.

Pour la physique, la nature est un fonds de réserve constitué d'énergies et de matériaux. Ces dernières sont les pièces de ce fonds naturel. C'est à partir de l'énergie que la matière est déterminée eu égard à l'inertie. L'énergie est alors ce qui est efficace, ce qui est imposable (*Bestellfähige*) pour la disposition qui, commandée, vise à un résultat. L'énergie elle-même est ce qui, disponible, est impossible en sa capacité à être conservée, transformée et emmagasinée, qualités qui seront ensuite retenues en vue d'une disponibilité permanente et repositionnable (*stellbar*) de l'énergie.

Ce ne sont pas seulement les énergies naturelles, mais également les matières premières de la nature qui sont représentées physiquement et chimiquement comme fonds d'imposition disponible (*bestellend-bestellbarer Bestand*) [43] ; pré-requis selon l'équivocité essentielle du terme « représentées, pro-posées » (*vorgestellt*), à savoir requises par avance, en vue d'être évaluées et ainsi prises en compte.

La nature, laquelle fait apparemment face à la technique, est d'emblée, envisagée qu'elle est à partir de l'essence déployée de celle-ci, entreposée (*eingestellt*) dans ce fonds du dis-positif comme réserve foncière (*Grundbestand*). En son déploiement, la technique moderne commence historiquement à régner avec l'amorce, il y a trois siècles et demi, des sciences modernes de la nature. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela ne veut pas dire que la technique moderne n'a d'abord été que science de la nature pour n'apparaître que plus tard comme mise en application de celle-ci. Cela signifie bien plutôt que l'essence déployée de la technique moderne, le dis-positif, a commencé avec l'acte fondamental de l'imposition, conformément au déploiement de son essence, en ce qu'il dispose d'emblée, de manière sûre, de la nature comme réserve fondamentale (*Grund-Bestand*). La technique moderne n'est pas une science de la nature appliquée, c'est bien plutôt la science de la nature moderne qui n'est que l'application de cette essence déployée de la technique, par laquelle celle-ci s'adresse à la réserve foncière afin d'en assurer la possible utilisation.

N'est considéré comme présent par les sciences de la nature que ce qui est par avance évaluable, et dans la mesure où c'est le cas. La calculabilité préalable des processus naturels, qui vient normer toute représentation des sciences de la nature,

offre la possibilité d'une imposition conforme aux réquisits de la représentation de la nature comme fonds en vue de la faire par suite fructifier. Que cette calculabilité adienne sans équivoque et sans conteste ou qu'elle demeure seulement probable, appréhendable ce faisant seulement par statistique, ne change rien quant à ce seul déploiement de la nature comme fonds, tel que l'autorise celui de la technique^r. Du point de vue du calcul expérimental, la physique atomique est certes bien d'une autre nature que la physique classique. Pensée en son déploiement, ce n'en demeure cependant pas moins la même physique.

À l'époque de la technique, la nature ne constitue pas une limite pour la technique. La nature y est bien plutôt pièce de rechange du fonds technique – et n'est justement rien en dehors de celui-ci.

[44] La nature n'est plus même un objet qui nous fait face (*Gegen-stand*). Comme pièce fondamentale de ce fonds qu'est le dis-positif, elle est mise en réserve, ne se laissant elle-même déterminée en sa position et en sa permanence qu'à partir de cette imposition. Tout ce qui est présent, la nature y compris, déploie ainsi sa présence en cette mise en réserve du fonds que commande le dis-positif.

Le dis-positif est, en cette disposition même, "universel". Il concerne tout ce qui est présent ; tout, non seulement en sa totalité et une chose après l'autre, mais dans la mesure où tout ce qui est présent est requis comme tel en sa subsistance à partir et en vue de l'imposition. Et qu'importe si chaque fois nous remarquons et constatons immédiatement, et expressément, ce qui caractérise sa présence ou continuons longtemps encore de l'ignorer, nous représentant l'effectivité du réel comme cela a toujours été le cas, selon une habitude qui, une fois rigoureusement pensée, s'avère être tout à fait confuse^s.

Tout ce qui est présent déploie sa présence, à l'époque de la technique, selon la mise en réserve propre aux pièces qui en constituent le fonds. L'homme aussi déploie sa présence de cette façon, alors même que, selon les endroits et les domaines, il ne semble pourtant pas, en son déploiement comme en sa présence, concerné par ce positionnement du dis-positif.

Ce qui caractérise les pièces de rechange en tant qu'elles sont mises en réserve est leur uniformité. Tout, dans le dis-positif, est requis en vue de cette remplaçabilité permanente de l'identique par l'identique. C'est seulement ainsi que le dis-positif continue d'être entièrement accumulé en cette mise en action permanente. Le dis-positif accumule par avance tout ce qui est disponible, le rejetant chaque fois à l'identique dans la disponibilité illimitée du fonds pris en sa totalité. En permanence interchangeable, l'identique vaut pareillement pour tout ce qui est mis en réserve. L'équi-valent qui règne en tout subsiste l'assure en sa mise en réserve à travers la possibilité, disponible, d'être immédiatement remplacé. Le fonds consiste en cette imposition du dis-positif. Dans le fonds, tout se tient dans l'équi-valent. C'est ainsi que l'absence de distance est elle-même commandée par le fonds.

L'ensemble du réel se replie en cette uniforme absence de distance [45]. La proximité et le lointain de ce qui est présent font défaut. C'est sur cette remarque

r. les machines – les processus atomiques et les méthodes correspondantes
s. Cf. *Science et méditation* [M. Heidegger, *Wissenschaft und Besinnung*, in *Vorträge und Aufsätze*, Neske, Pfullingen, 1954, pp. 41-66, trad. fr. André Préau, in *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 1958 [coll. Tel., 1980], pp. 49-79.

que nous avons commencé notre méditation. Les avions et tous les moyens de transport à vitesse continuellement croissante, raccourcissent les éloignements. Aujourd'hui personne ne l'ignore. Tous assurent que la terre devient à mesure plus petite. Chacun le sait : c'est là l'effet de la technique.

Nous le comprenons sans que nous ayons besoin pour cela de nous laisser aller à de complexes détours comme nous venons de le faire lorsque nous réfléchissons sur la chose et sur sa mise en cause (*Dingen*), sur le dis-positif et son positionnement (*Stellen*), sur le fonds et sur ses pièces de rechange.

Pourquoi, si nous voulons plonger notre regard en ce qui est, nous astreindre tout de même à parcourir ce chemin de pensée ? Parce que nous ne voulons en aucun cas nous contenter de répéter le même constat, quel que soit le nombre d'observations que l'on peut encore accumuler, ce que tout un chacun connaît à l'époque de la technique. Ce qui est décisif, ce n'est pas qu'à l'aide de la technique les éloignements diminuent mais que la proximité fait défaut. Nous ne faisons pas en outre que le constater. Nous pensons ce déploiement de la proximité afin d'éprouver en quelle mesure elle fait défaut, et de penser ce qui advient en propre en cette absence^t. Nous ne traquons pas ici les répercussions de la technique pour en décrire les conséquences. Nous pensons en direction du déploiement de la technique afin d'éprouver combien cette absence de proximité va de pair, en son déploiement même, avec le déploiement d'essence de la technique (*Wesensentfaltung*). C'est la raison pour laquelle les machines techniques ne peuvent que raccourcir les éloignements sans pour autant apporter de proximité, parce que la technique n'admet elle-même d'emblée, en son déploiement, ni proximité ni éloignement. Aussi notre méditation sur l'essence déployée de la technique ne vise-t-elle en aucune façon à ériger l'édifice d'une philosophie de la technique ou même d'en faire seulement l'esquisse. La technique se déploie comme dis-positif. Mais que règne-t-il donc dans le dis-positif ? D'où et comment le dis-positif advient-il en son propre déploiement ?^u

t. pourquoi précisément la proximité ? Proximité et *entre-scission* (*Unter-Schied*) !

u. le dis-positif comme 'déploiement' au sens large